

VICTOIRES ET MOBILISATIONS SYNDICALES 2022



Renouvellement des Génération en Agriculture

*Sur la base des travaux de JA, le gouvernement annonce la mise en place d'un **Pacte d'Orientation et d'Avenir Agricoles** lors des Terres de Jim 2022. Le renouvellement des générations en agriculture (RGA) est l'axe central de ce pacte et JA reste mobilisé pour que notre vision du RGA y soit porté.

***Déclinaison technique du PAFIT**, Point Accueil Formation Installation et Transmission, par l'ensemble du réseau. Cette déclinaison permet de construire l'accompagnement de demain pour les futurs porteurs de projet, de l'installation jusqu'à la transmission.

*Partage de nos positions sur la transmission auprès de l'ensemble des parties prenantes avec l'édition du **Livre Blanc Transmission**. Jeunes Agriculteurs affirme ainsi sa position de leader sur le sujet.

***Déclinaison de notre rapport moral 2022** portant sur les relations et le positionnement de notre syndicat vis-à-vis des acteurs territoriaux. Ce travail a pour but de renforcer notre influence sur le dossier RGA auprès des collectivités territoriales.



Revenu

EGAlim 2

*Déploiement de la **loi EGAlim 2** et promotion de la **contractualisation** auprès de notre réseau et de nos interlocuteurs.

Un travail de pédagogie est mené sur le terrain par la profession.

*L'action de JA dans le cadre de la loi EGAlim 2 a permis la prise en compte des coûts de production agricoles lors des négociations commerciales 2022. Grâce à cela, une hausse tarifaire de 3 à 5% en moyenne a pu être enregistrée dans les contrats "aval" (IAA et GD) avec une répercussion sur l'amont des filières.

*Participation de JA aux **comités hebdomadaires des suivis des relations commerciales**. Ils regroupent l'ensemble des organisations représentantes des industriels et distributeurs.

Compte tenu de la guerre en Ukraine, ces réunions se sont tenues tout au long de l'année 2022, permettant ainsi de suivre la renégociation des contrats et d'alerter sur la hausse des charges.

Carbone

*Création de la **SAS FCAA** dont JA est l'un des membres actifs et fondateurs. Cette association a pour but de valoriser, via des crédits carbone, les démarches vertueuses de l'agriculture en matière de stockage de carbone et de proposer un accompagnement dans la transition bas-carbone.

Étiquetage

***Renforcement de la transparence** pour une meilleure valorisation des viandes françaises. Celle-ci passe par l'**affichage obligatoire de l'origine** des viandes de volaille, porc et mouton dans les restaurants et cantines, et ce depuis le 1er mars 2022. Cet affichage était déjà obligatoire pour la viande bovine.

*Parution d'un décret, au 30 juin 2022, qui pose l'interdiction d'utiliser des dénominations de produits animaux pour les produits à base de protéines végétales.

À ce jour, ce décret est suspendu par le Conseil d'Etat mais le syndicat reste mobilisé pour une mise en application rapide.

Productions végétales

Viticulture

*Évolution de la mesure "investissements" émise par l'OCM en cas de dépassement de l'enveloppe. Celle-ci passe d'un système de priorité vers un système de distribution régi par un **coefficient stabilisateur**.

Ainsi, tous les demandeurs pourront être bénéficiaires. À noter que ce coefficient n'est pas appliqué aux nouveaux installés et que leur majoration de 5% est maintenue.

NBT

*Organisation d'un groupe de travail JA afin d'opérer une montée en compétences de notre réseau et construire une position à l'heure où le sujet est en pleine discussion au niveau européen.

Comptage des loups

*Alors que 624 loups ont officiellement été comptés en 2021, ce sont 921 loups qui ont été comptabilisés en 2022, marquant une augmentation très forte sur une année. Cette **réévaluation** s'est mise en place grâce à la dénonciation de la sous-estimation les années précédentes et à la demande d'un comptage complémentaire.

Cette nouvelle estimation a permis l'**augmentation du plafond de prélèvement**.

Productions animales

Filière porcine

*Mise en place d'un **plan de sauvegarde** de la filière à hauteur de 207 M€, débloqués dès février 2022.

Création de **3 volets d'aides** pour faire face aux situations les plus compliquées et notamment dans le cas des jeunes installés.

*Dans le cadre de l'arrêté interdisant la **castration à vif** des porcelets, mis en application en janvier 2022, la possibilité de castrer est conditionnée selon des modalités portées par notre syndicat :

- Existence d'un signe de qualité ;
- Signature d'un contrat EGAlim 2 garantissant la prise en compte des coûts de production par l'aval de la filière.

Filière avicole

*Participation à l'élaboration des **7 "fiches actions"** qui sont venues compléter la feuille de route "influenza aviaire" adoptée par le ministère de l'Agriculture en 2021.

Sanitaire

*Participation à l'élaboration de la feuille de route pour renforcer le **maillage vétérinaire**.

*Participation à l'élaboration du plan Ecoantibio 3.

Prédation

Plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage

*Mobilisation du réseau qui a permis une prise de position lors de la session ruminants sur les grandes actions à mener et les moyens de protections liés aux zonages à défendre. L'ensemble de ces positions sont portées et poussées pour leur intégration dans le prochain **plan**.

Photovoltaïque

***Renforcement de la position de JA** et mobilisation afin de pousser nos positions sur les textes en cours :

- Proposition de loi "Agrivoltaïsme" dont le texte provisoire a été adopté au Sénat ;
- Projet de loi "Accélération des Energies renouvelables".

JA s'est mobilisé pour inscrire dans la loi une définition forte de l'agrivoltaïsme ainsi qu'ancrer l'interdiction du photovoltaïque au sol sur terres agricoles.

Artificialisation des terres

*Travail de JA pour une mise en œuvre rapide et effective des décrets d'application de la loi "Climat et résilience" sur le calcul de l'artificialisation des sols.

Loi Sempastous

*Travail pour la mise en œuvre de seuils d'application régionaux.

GESTION DES RISQUES

Assurance récolte

*JA a œuvré pour l'**adoption de la loi** "réforme de l'assurance récolte et de gestion des risques climatiques en agriculture".

***Implication** pleine et entière de JA pour l'adoption des textes d'application de cette loi. En particulier un décret précisant les paramètres et une ordonnance fixant :

- les conditions de choix de l'interlocuteur unique chargé de l'indemnisation ;
- les modalités de création du pool de co-réassurance ;
- les modalités de partage des données entre ces assureurs et l'Etat.

*Travail actif de JA sur la pédagogie de la mise en application des textes parus et à paraître, afin de préparer au mieux la mise en œuvre de la réforme au 1er janvier 2023.

TO-DE

*Travail auprès des parlementaires pour obtenir la **pérennisation du dispositif TO-DE** jusqu'en 2026.

PLF

*Mobilisation du réseau dans le cadre du PLF afin de :

- Rehausser le plafond de plus-value, sur les cessions de matériel
- Dégrèver la TFNB et exonérer partiellement l'IFI (impôt sur la fortune immobilière) pour les baux longs termes.

PLFSS

*Mobilisation du réseau dans le cadre du PLFSS afin de :

- Permettre le **cumul des exonérations** de cotisations pour les jeunes agriculteurs avec les modulations de taux prévues pour les cotisations AMEXA et PFA.

Après des années de sollicitation, a été obtenue la possibilité pour les jeunes (5 ans d'installation maximum), d'opter pour le taux réduit de l'AMEXA.

- Réduire la CSG (contribution sociale généralisée) pour les bailleurs ruraux louant à un jeune ayant réalisé le dispositif à l'installation.
- Créer un dispositif de **passage de relai**.

Environnement

Eco-régime (PAC)

*Obtention d'un éco-régime ouvert à tous, avec plusieurs niveaux de paiement.

Chartes riverains

*Maintien de la continuité entre deux chartes, et simple ajout des demandes du Conseil d'Etat sans renforcer les contraintes.

HVE

*Prise de position forte et mobilisation de la profession pour faire valoir la vision du monde agricole face à la révision de labellisation voulue par la CNCE.

Eau et nitrates

*Mobilisation du réseau afin de pousser une simplification des textes relatifs aux PAN et PAR

*Mobilisation du réseau pour faciliter l'accès à la ressource, en lien avec la gestion des risques.

Europe et International

*JA a organisé un **séminaire du CEJA (Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs)** en mai 2022 à Paris, en marge des Toqués de l'Agriculture. Cette réunion européenne a permis l'organisation de temps de travail sur la mise en place de la PAC en Europe et de valoriser les compétences françaises avec la visite du marché de Rungis.

*Participation d'une délégation JA au **SIJA (Séminaire International des Jeunes Agriculteurs)** qui s'est tenu au Rwanda (Kigali) à l'automne 2022. Une réelle dynamique se met en place et une volonté de pérenniser ces rendez-vous est apparue. Le prochain rendez-vous du SIJA sera au Québec en 2024. D'ici là, les échanges se poursuivront entre les continents pour maintenir la dynamique et les sessions de travail.

PAC

Adoption du PSN français en août 2022.

Actif agricole: Travail sur la **définition de l'actif agricole** dans le cadre de la réforme de la PAC. Pour la première fois, un critère d'âge apparaît dans la définition de l'agriculteur actif dans la PAC.

Aides en faveur des jeunes: **Renforcement du budget** dédié aux jeunes installés. 3% sont désormais alloués à l'installation (1.5% sur le P1 et 1.5% sur le P2).

Le Paiement jeune agriculteur issu du 1er pilier, appelé "**aide complémentaire au revenu**", prendra la forme d'une aide forfaitaire. Elle sera soumise à la **transparence GAEC**.

Renforcement de la conditionnalité incluant les critères du paiement vert et de l'architecture environnementale, complétée par le maintien des MAEC, de l'aide à la conversion en AB, de l'ICHN et la création des éco-régimes. Notons aussi le maintien des aides couplées et découplées avec quelques modifications (aide à l'UGB, convergence à 85%, etc).



COMMUNICATION PROMOTION DES MÉTIERS ET DE L'AGRICULTURE

Toqués de l'Agriculture

*Après 2 ans d'attente et de travail, les Toqués de l'Agriculture, événement d'ampleur nationale, a pu être organisé le weekend du 1er mai 2022, sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris. Porté par l'ensemble du réseau, cet événement a permis la mise en avant du lien entre agriculture et gastronomie.



Demain Je Serai Paysan

*L'année 2022 marque la **montée en puissance de l'association DJSP**, statutairement créée en 2021. Le lancement officiel de l'association s'est déroulé lors du Salon Internationale de l'Agriculture 2022, en présence des ministres de l'Agriculture, de l'Education nationale et du Travail ainsi que Régions de France qui nous ont tous accordé leur **haut patronage** en signe de reconnaissance pour le travail réalisé.

L'année 2022 a également été marquée par l'augmentation du nombre de **partenaires** nous faisant confiance.

Terres de Jim

***Visite** pour la seconde année consécutive du **Président de la République** sur les Terres de Jim. Cette visite marque le savoir-faire de notre réseau quant à l'organisation d'évènement d'ampleur nationale mais également l'importance de JA dans les débats.